



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	16 janvier 2025	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : - 6 °C)	Vent	15 km/h Ouest	
État de la piste	Rapide Course 1 (Variante 1 s) Courses 2 à 10 (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S/O	Nombre total d'inscriptions 170
Paris mutuels	\$ 1,573,950			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Jason Portuondo	Juge associé Tyler Fines
Vétérinaire officielle : Dre Julie Ballinger		Formation Tim Vanbokhurst

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Le transfert entre entraîneurs a été approuvé pour le cheval, "Nasey", initialement de l'écurie Richard Moreau, puis à l'écurie Malik Smith et maintenant à l'écurie Anthony Beaton.

Courses :

Course 1 – Le #3, "Mr Ballykeel", a été signalé dans la statistique avec un bris d'allure par cause d'obstruction survenue à cause du bris d'allure du #4, "Filly Boo", avant le départ.

Le #3 a été placé en 7^e position et le #4 en 8^e position.

Le #9, "Spice Trix", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Le conducteur, Justin Turcotte, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.23.03(b) de la CAJO, avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est lors de la stimulation dans le dernier droit.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de conduite de cinq jours, du 21 au 25 janvier 2025, inclusivement.

Décision #2985535

Le conducteur, George Ketros, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe, alors qu'il conduisait le cheval vainqueur, "Wheelin And Stealin".

Les fractions ont été : 29:2, 1:02:1, 1:34:0, 2:02:3.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2985625

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – **Enquête**

Le #6, "Mr Jazz Man", (J. B. Renaud), arrivé en 4^e position, a été placé en 8^e position pour un bris d'allure prolongé survenu après le départ.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/2gp-PFTHcFE>

Le #7, "Dealin And Diamonds", doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 4 – Au moment où la course devient serrée dans le dernier virage, le #6, "La Barbe", arrive à l'arrière du #5, "Bettors Rush".

Les #6, "La Barbe", et #4 ont été signalés dans la statistique avec des bris d'allure par cause d'obstruction, et des obstructions ont été signalées pour les #1, "Dm Snakeplissen", #8, "Mae Lose Control", #9, "Rise And Grind", et #10, "Cheddar Duharas".

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

“D A Captainobvious” (2), pour \$ 25,000, entraîneur Robert Kyle Fellows, propriétaires N Yolanda Fellows et Poppopx4 Stable.

Course 9

“Kj Owen” (1), pour \$ 8,000, propriétaire-entraîneur Mitchell Tierney.

Course 10

“Fullof Personality” (1), pour \$ 12,000, entraîneuse Tess Waxman, propriétaire Tess Waxman et J. R. Plante.